Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de

numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 39 (1958-1959)

Artikel: Les boîtes de changeurs à Genève et Berne (XVIIe-XVIIIe s.)

Autor: Martin, Collin
Kapitel: XIII: Conclusion

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-173571

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

93	Croisat,	croisat	1725	48
	ou scudo stretto de Gênes (1596–1797) 11 d. 8 de fin	dito	1747	50
		dito	1756	50
		dito	1759	50
		génovine	1768	50
	30 d. de poids	boîte R		50

CONCLUSION

Arrivé au terme de notre étude quelques remarques générales s'imposent.

Attiré, il y a quelques années, par les boîtes de changeurs, objets discrets et méconnus de nos musées, nous ne soupçonnions pas, et de loin, tous les problèmes qu'ils pouvaient poser aux amateurs d'histoire monétaire. Il nous apparaît, aujourd'hui, que nous n'avons en réalité fait que soulever le voile sur la question extraordinairement complexe de la circulation des monnaies sous l'ancien régime.

Dès la reprise du commerce international, à la fin du moyen âge, les monnaies suivent les marchands dans leurs déplacements et chaque homme d'affaires se double inéluctablement d'un changeur. Peser les monnaies était une manière de les distinguer les unes des autres, de s'assurer aussi qu'elles n'étaient ni rognées, ni trop légères, donc fausses. Imités des fiertons, utilisés dans les ateliers monétaires, les dénéraux sont une création du commerce de l'argent. Assez simple dans sa conception, un poids par monnaie, ce mode de vérification se révéla peu adaptable à l'augmentation du nombre des monnaies en circulation et à la variation constante des poids et des types.

Il est vrai que le même dénéral pouvait être utilisé pour peser d'autres monnaies de même poids. Aussi, pour faciliter les changeurs quelques ordonnances monétaires reproduisent-elles l'image du dénéral en regard des différentes pièces qu'il permettait de peser. Nous en donnons un exemple à notre planche 14.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, déjà, quelques changeurs commencent à utiliser non plus les dénéraux mais des poids ordinaires en s'aidant d'une tabelle du poids des monnaies. En cela, Jacques Blanc fait figure de précurseur puisqu'une de ses boîtes (I, pl. 6) comporte, outre les dénéraux, une série de poids du système pondéral.

Les boîtes portant la marque de Jacques Blanc, tantôt à Lyon, tantôt à Genève, posaient un problème que Dieudonné et Blanchet avaient cru résoudre. Sur ce point nos investigations ont permis de faire la lumière. On pourrait se demander encore pour quelles raisons Jacques Blanc a transféré son atelier de Lyon à Genève. La recrudescence des conflits religieux en France nous paraît être l'hypothèse la plus vraisemblable; admis à Genève, Jacques Blanc était certainement réformé. Nous savons, d'autre part, que les foires de Lyon avaient subi une réelle décadence à la fin du XVIe siècle, alors que la situation de Genève comme place bancaire s'affermissait. ²⁶

²⁶ Lapeyre, H., Une famille de marchands, les Ruiz, Paris 1955, pp. 456 et ss. et Vigne, Marcel, La banque à Lyon, du XV^e au XVIII^e siècle. Lyon et Paris, 1903.

L'examen des poids de Jacques Blanc, eux-mêmes, ne manque pas d'intérêt. En effet, des 97 dénéraux fabriqués par lui, à Genève, 30 sont inédits et 29 des variantes de ceux publiés par Dieudonné dans son Manuel. Les boîtes de Jacques Blanc comportent toute une série de dénéraux que l'on ne retrouve pas dans les boîtes françaises. Composées pour Genève et le Pays de Vaud, ces boîtes illustrent les particularités de notre région en ce qui concerne le commerce et la circulation monétaire.

Les appellations inscrites sur les boîtes nous renseignent sur les noms donnés aux monnaies elles-mêmes, dans notre pays. Une comparaison s'imposait avec les termes utilisés dans les ordonnances monétaires. Elle nous révèle la grande imprécision des appellations et partant la difficulté qu'il y a, pour les historiens, de savoir exactement à quelles monnaies correspondent les termes utilisés dans les textes. Dans l'espoir d'apporter quelque clarté nous avons indiqués toutes les évaluations officielles avec, en regard, les termes utilisés. Le lecteur pourra ainsi savoir exactement, dans chaque cas particulier, de quelles pièces il s'agit. Le renvoi au catalogue des dénéraux lui en indiquera le poids et la référence exacts.

Ce travail ne résout certes pas toutes les questions. Si imparfait qu'il soit, il devrait, dans notre esprit, attirer l'attention sur la grande complexité du système monétaire de l'ancien régime et la difficulté qui en résulte pour l'interprétation des documents. Les historiens n'y trouveront pas ce qu'ils nous demandent souvent, les équivalences en monnaie actuelle. C'est là une tout autre question, que la numismatique ne peut résoudre. La valeur intrinsèque, en grammes d'or fin, est une chose, le pouvoir d'achat des monnaies une autre. Ce dernier varie selon des règles que seuls expliquent les économistes. Ils nous apprennent que le prix des marchandises, la valeur de la terre et des immeubles, le salaire de la main d'œuvre, varient d'un lieu à l'autre et, dans les périodes de crises économiques, d'une année à l'autre. L'effort des gouvernements a toujours été de réprimer la hausse des prix des marchandises et ceux des monnaies, qui en sont également. La taxation des monnaies étrangères, l'interdiction de les accepter à plus haut prix, est pour nous la preuve de leur hausse constante. Il y a en toutes époques une sorte de marché noir des monnaies. Il en découle que même les cours indiqués par les ordonnances monétaires doivent être interprétés avec circonspection. La fréquence des mises en garde est l'indice que les cours officiels n'étaient pas observés et qu'en réalité ils étaient outrepassés dans le commerce.

Puisse néanmoins cette étude intéresser les numismates suisses et les inciter à rassembler à leur tour de semblables documents pour d'autres régions de la Suisse. Ces travaux préliminaires seront utiles, nous semble-t-il, à une œuvre d'ensemble sur l'histoire des monnaies et leur circulation en Suisse, publication que les historiens économistes réclament à juste titre à la numismatique.